

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 39b

cette industrie, mais de plus elles ont contribué à donner une occasion exceptionnelle aux jeunes biologistes des diverses universités du Canada de faire des recherches scientifiques originales.

Dans ces stations, chaque année, on offre cet avantage à tous les élèves méritants des universités et aux membres du corps enseignant, avantage dont nous étions privés auparavant et que nous ne pouvions obtenir qu'en nous adressant aux stations biologiques étrangères. Mais la générosité du gouvernement du Canada a comblé cette lacune et a fourni amplement à nos chercheurs scientifiques les moyens de poursuivre les recherches les plus difficiles sur la biologie des eaux de la mer et des eaux douces intérieures dans les limites du Canada, et de contribuer ainsi à augmenter la somme de nos connaissances sur les pêcheries et sur les autres ressources de ces eaux.